

Mobilisez le PIC IAE pour le financement de vos projets de formation 2024

08/02/2024

L'objectif du Plan d'investissement dans les compétences de l'Insertion par l'Activité Economique (PIC IAE) est de **favoriser l'insertion par l'activité économique des salariés en insertion des SIAE** (structures d'insertion par l'activité économique).

Il permet de **cofinancer les actions répondant aux besoins en compétences et qualification** dans les secteurs et métiers à potentiel d'emploi.

Ce cofinancement concerne toutes les SIAE adhérentes à AKTO.

Entreprises éligibles

- ✓ Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI)
- ✓ Associations Intermédiaires (AI)
- ✓ Entreprises d'Insertion (EI)
- ✓ Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)

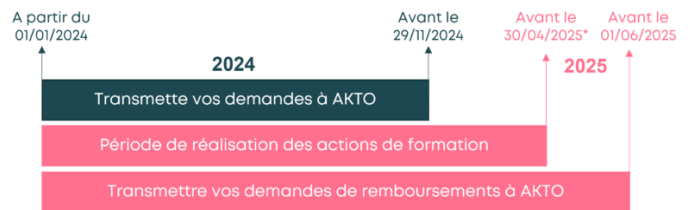
Public éligible

Exclusivement les salariés en insertion

Dispositifs éligibles

- ✓ Le plan de développement des compétences (parcours < à 70h pour les ETTI)
- ✓ Le CIPI (Contrat d'insertion professionnelle intérimaire)
- ✓ Le CDPI (Contrat de développement professionnel intérimaire)

Dates clés



**Sauf pour les parcours CIPI et CDPI, date de fin de réalisation : 31/03/2025*

Prise en charge financière

100% des coûts éligibles au PIC IAE gérés par AKTO		
	Cofinancement PIC IAE	Versements volontaires ou fonds conventionnels (selon la branche)
250 salariés ou moins	70 %	30 %
Plus de 250 salariés	60 %	40 %

Assiette éligible = 100% coûts pédagogiques + 100% frais annexes + forfait rémunération (13€/h pour les AI, EI et ETTI, 1,3€/h pour les ACI).

Bon à savoir

Vous devez déposer vos demandes de cofinancement **avant le démarrage de l'action** (sauf pour celles ayant démarré entre le 01/01/24 et le 30/04/24).

Pour déposer une demande

Rendez-vous sur votre [espace en ligne](#) pour faire votre demande de prise en charge. Vous aurez besoin de joindre les documents suivants :

- ✓ La convention de formation
- ✓ Le programme de formation
- ✓ Le dernier bulletin de salaire permettant de justifier de la qualité de salarié en insertion

ACI, AI, et EI : lors du dépôt de votre demande, ajoutez « PIC IAE » avant l'intitulé de votre formation.



Contactez votre conseiller pour toute question portant sur ce cofinancement.



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*